VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double et Cinq Lots,

Au coin des rues Annonciation et Peniston.

Jeudi, le 29 Septembre 1904,

A MIDI.

Succession de Mme John Maher.

No 74 085—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 606 rue Perdido JEUDI le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y se trouvent et en droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situés dans le même district de cette ville, connus et désignés comme Nos quatorze et quinze sur un plan de faubourg St Joseph, dressé en l'étude de Jean Q Adams notaire comme le plan No 140 dudit lots sont contigus et mesurent chacun vingt neuf pieds cinq pouces de la même rue Annonciation, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double, couvert en ardoises contenant 2 chambres, hangar, citerne et grande cour, etc. le chaque côté et connu comme 2811-2813 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent et autres droits voies, privileges et servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant situé dans le même district que ci-dessus et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme étant le numéro Deux sur ledit plan du faubourg St Joseph et mesurant vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent et les droits voies, privileges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le même district que ci-dessus et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme étant le No 17 sur ledit plan du Faubourg St Joseph et formant l'encoignure des rues Annonciation et Peniston et mesurant vingt neuf pieds de face sur la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui y trouvent et les droits voies privileges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situé dans le même district et étant contigu à la propriété ci-dessus nouvellement décrite désigné comme le No dix huit et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Peniston sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Laurel et cent neuf pieds onze pouces de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Annonciation.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un an ou en deux ans avec intérêt à sept pour cent par an à compter de l'adjudication par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec faculté de vendre et encaisser à son propre ordre et par lui seul ces billets, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de "non aliénando" toutes les clauses usuelles de sécurité cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en sus de son en plus du montant de son enchère toutes les taxes et exigibles dans l'année 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mercer W. Fairlie, notaire aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff avocat.

25 août—28—sept 4 11 18 25 29

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois.

832 et 834 rue Bagnage,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew B. Leering.

No 74 102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 124 rue Carondelet—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904 de l'Hon. W. B Sommerville juge de la susdite Cour Division D, agissant pour Hon F. D King, juge de ladite Cour, Division B maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, connu et désigné comme étant borné par les rues Espagne, Craps maintenant Bourgogne, Grande Hermine (maintenant Dauphine) et Mandeville et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 82 pieds 11 pouces 8 lignes étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure de demi lot original de terre duquel ce morceau forme une partie, mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Craps. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne contenant de chaque côté 4 chambres cabinet, citerne etc., dans un bon voisinage et qui se louera toujours bien.

Bons Unis—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 on 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de "non aliénando" toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus de son en plus du montant de son enchère toutes les taxes et exigibles dans l'année 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mercer W. Fairlie, notaire aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff avocat.

25 août—28—sept 4 11 18 25 29

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District

Succession de Catherine Dinnigan, veuve de James Finnin, en Kansas.

No 74,058—Cour Civile du District, paroisse d'Orléans—Division Z.

PAR J. PAUL HECKER encanteur—Bureau 810 rue Commune — JEUDI le 15 septembre 1904 à midi à la Bourse d'Ancon de la Nouvelle Orléans 311 rue Baronne par un ordre de Cour signé le 10 août 1904, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C agissant pour l'Hon. George H Theard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 427 borné par les rues Première Roman et Prieur désignée comme les Nos cent neuf et dix neuf à vingt. Les lots un à neuf mesurant ensemble, lot No 1 formant l'encoignure des rues Première et Roman, et ayant 30 pieds 8 pouces 8 lignes de face à la rue Première le lot neuf formant l'encoignure des rues Première et Prieur et ayant 30 pieds 8 pouces 8 lignes de face à la rue Première lots deux à huit, ayant chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue Première tous sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces entre lignes égales et parallèles. Le lot No 19 est un key lot et mesurant 30 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 138 pieds 3 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 20 mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur sur 128 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur.

Ainsi, à la résidence No 2415 rue Howard, à 10 heures a. m. le même date, un lot de meubles, d'après l'inventaire en l'étude de Fred Le Beibel notaire.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumant les taxes de 1904 sur la propriété foncière et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent avec l'encanteur et l'acte de vente pardevant Fred. Leibel, Jr. notaire aux frais de l'acquéreur.

F. Leibel Jr avocat

14 août—14 21 28—sept 4 11 18

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

No 918 Rue Treizième

A L'ENCAN.

Succession de Edmond Harden Fr.

No 72 396—Division E—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E Hon. W. B Sommerville présidant ledit ordre daté et signé le 10 août 1904 adressé à Will J. Morgan encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 20 septembre 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et appartenant et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 113 borné par les rues Troisième Quatrième Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 918 rue Troisième, les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec dépendances à deux étages dans le fond et contenant quatre chambres en premier étage et deux chambres en haut, situées sur la façade et le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une barrière en fer, et dans la cour est un hangar citerne etc. d'après le plan.

Ainsi un pour et un survey.

Conditions—Comptant. Acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et prendre les actes de vente pardevant Robert J Matthews notaire. Acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication en montant de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 rue Carondelet.

A J Peters, James Wilkinson avocats.

21 août—21 28—sept 4 11 18 19 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

T J Verhalen & Bro vs Wm Johnson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 147—Suivant un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 8 septembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Roussan et Tchoupitoulas, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Troisième sur quatre vingt seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur et trente pieds un pouce de largeur dans le fond borne dans le fond par une allée ouvrant rue Roussan, trente pieds sept pouces et deux lignes de largeur, contenant audit lot et à d'autres, le tout d'après le plan fait par A. J. Fremaux, assistant voyer de ville, date le 12 octobre 1870 annexé à un acte passé pardevant A. Bere Jr notaire en cette ville daté le 19 octobre 1870.

Ainsi dans affaire ci-dessus.

Termes et Conditions

1. Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons la somme de $175 avec 8 pour cent par an d'intérêt du 16 septembre 1902 jusqu'au paiement, ensemble avec 10 pour cent sur ledit montant du principal et de l'intérêt pour honoraires d'avocat et les frais et dépens du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer (au montant de son enchère) le paiement d'un billet pour $175 daté le 16 septembre 1902 payable dans sept après sa date et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement, de sa date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, d'après l'acte pardevant Ben Ory notaire le 16 septembre 1902, enregistré dans le livre du Bureau des hypothèques 722, folio 791.

3 Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a

Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Rec lamé Ory avocat pour le plaignant.

5 août—5 6 12 16 19 26—sept 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur appartenant au Quatrième District.

Portant les Nos Mille Deux Cent Vingt Sept et 1229 rue Treizième entre Roussan et Tchoupitoulas.

Louise Spiro vs Mme Mary Buse, femme de William C. Buse et lui William C. Buse, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 005—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 8 septembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Treizième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue Treizième sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 918 rue Treizième, les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec dépendances à deux étages dans le fond et contenant quatre chambres en premier étage et deux chambres en haut, situées sur la façade et le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une barrière en fer, et dans la cour est un hangar citerne etc. d'après le plan.

Ainsi un pour et un survey.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H Meinert avocat pour le plaignante.

5 août—5 6 12 16 19 26—sept 2 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Patrick Barron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 72 837—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Patrick Barron décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier. Cunningham & Cunningham avocats.

27 août—7 21—sept 5

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI 15 SEPTEMBRE 1904, à 11 heures a. m.

Au No 2713 rue de Chartres

Un lot de meubles de maison, consistant d'assortiments de ameublements, tapis, rideaux, literie, 2 coffres pour dotte et leurs contenus et une paire de pistolets

Dans la succession de Andrew Rostrup. No 72 313 — Cour Civile de District Division B

PAR W. H FITZPATRICK Encanteur—Il sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B Sommerville juge de la Cour Civile de District Division D, agissant pour l'Hon. Fred D King Division B maintenant absent en congé daté le 30 août 1904 pour le compte de la succession intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant et livraison immédiate James B. Rosser, Jr avocat.

4 sept—4 11 18

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps de l'argent et du désappointement en vous procurant de suite cet exemplaire. Les anciens sont inutiles

Pensez Donc! Il ne Coûte que 1 3-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix rendu $6 00 par express $6 40, expédié par poste un prix

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00, y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a que le nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont mis de souscripteurs de longue date.

SOARD'S DIRECTORY CO. LTD. Editeurs
8 Chartres 25 et 26 Good Male Commerciale
Dans la rue Camp
12 46

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Monstiques.

En vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand flacon..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District.

Magdalena Delamare femme de Frank Marone vs Lucia Delamare.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 73 940 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI 8 septembre 1904, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les dépendances y appartenant ou en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 113 sur un plan fait par A. Delahoussaye, date le 28 octobre 1870 et déposé en l'étude de Théodore Gerdes notaire et cette ville. Ledit lot est compris dans l'avenue Paris et les rues Bruxelles Belgique et Agriculture et est composé de vingt huit lots numérotés de un à vingt huit inclusivement avant les dimensions suivantes à savoir Le lot No un formant l'encoignure de la rue Agriculture et de l'avenue Paris trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur et de façade à la rue Agriculture les lots Nos deux à neuf inclusivement chacun trente deux pieds de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur le lot 10 formant une encoignure trente et un pieds onze pouces et trois lignes de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur et façade sur la rue Bruxelles les lots Nos onze à quatorze inclusivement chacun trente pieds de face à la rue Industrie sur cent cinquante neuf pieds onze pouces et trois lignes de profondeur le lot quinze formant une encoignure et ayant trente et un pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Industrie, lots Nos 16 à 23 inclusivement chacun trente deux pieds de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur le lot No 24 formant une encoignure de trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur et façade sur la rue Agriculture et les lots Nos vingt cinq à vingt huit inclusivement chacun trente pieds de face à la rue Agriculture sur cent cinquante neuf pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H Meinert avocat pour le plaignante.

5 août—5 6 12 16 19 26—sept 2 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Morris Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74 251—Division B—Attendu que Semmes L. Jacobs et Joseph Jacobs ont présenté une pétition à la cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Morris Jacobs décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier—Albert Voorhies avocat.

5 sept—3 9 14

Succession de Mme Mary Nickerson née Richardi veuve de feu Justin Nickerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 964—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte final présenté par Louis E Lemarié exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier— Benjamin Ory, avocat 3 sept—3 7 12

Succession de William Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 554. Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte définitif présenté par Tuby Simmons administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier Jno E. Stace avocat. 30 août—30—sept 3 9

Succession de Alphonse M. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 319—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte définitif présenté par Félix J. Dreyfous exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. A D Dart jr avocat.

1 sept 1 5 10

Succession de John B. Boley, aussi appelé John Baptiste Augustin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74,275—Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Boley, aussi appelé John Baptiste Augustin, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier.—Cunningham & Cunningham avocats.

27 août—27 31—sept 5

Succession de Mary Simmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 72,833—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte provisoire présenté par Toby Simmons administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier Jno E. Stace avocat. 30 août—30—sept 3 9

Succession de Pedro Duquet

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,201 — Division E—Attendu que Denis Duquet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Pedro Duquet, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier. — A J Cahill avocat.

30 août—30—sept 2 6

INCORPORÉE EN 1855.

Perles payées au comptant, sans escompte, aussitôt réglées.

SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 299, vieux No 65 rue Gravier.

Capital..... $ 500,000 00
Actif..... 1,148 924 41
Surplus net..... 310,919 91

CHARLES JANVIER, Président. H. B CRAIG Vice-Président
FERGUS C. LEE, Secrétaire
CHAS. D FOUCHER Gérant. GUSTAVE LABARRE F S. COIRON.
Pertes payées depuis l'organisation..... $4,613,809 79
8 mar—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872..... $1,439,729
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
GUSTAVE WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCIAN MOORE, C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. E. ANDERSON Deputé-Assistant-Secrétaire.
Cavril—1an—JanDimMar

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double,

1322-25 rue Union, près Villeré.

Succession de Gustave Enfort.

PAR ALBERT PAUL — Encanteur — Bureau 326 rue Carondelet JEUDI le 8 septembre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, Division C, agissant pour l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division B, daté le 5 août 1904 pour le compte de la succession de Gustave Enfort il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Union Urquhart Villere et Frenaye désigné comme le lot 9 et mesurant (mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Union sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes. Les améliorations comprenant un joli cottage double bien subdivisé dans un bon et agréable voisinage et connu comme Nos 1323-25 rue Union.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Robert Legier notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

A E & O S Livaudais avocats.

7 août—7 14 21 28—sept 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Morris Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74 251—Division B—Attendu que Semmes L. Jacobs et Joseph Jacobs ont présenté une pétition à la cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Morris Jacobs décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier—H M Brenner F McGloin avocats.

5 sept—3 9 14

Succession de Mme Mary Nickerson née Richardi veuve de feu Justin Nickerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 964—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte final présenté par Louis E Lemarié exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier— Benjamin Ory, avocat 3 sept—3 7 12

Succession de William Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72 554. Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte définitif présenté par Tuby Simmons administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—H M Brenner F McGloin avocats.

2 sept—2 6 11

Succession de Mme William Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 72 610—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte final présenté par John T. Gibbons exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—H M Brenner F McGloin avocats.

2 sept—2 6 11

Succession de Pedro Duquet

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,201 — Division E—Attendu que Denis Duquet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Pedro Duquet, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier. — A J Cahill avocat.

30 août—30—sept 2 6

Succession de Mary Simmons.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 72,833—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte provisoire présenté par Toby Simmons administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier Jno E. Stace avocat. 30 août—30—sept 3 9

Succession de Alphonse M. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 319—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte provisoire présenté par Félix J. Dreyfous exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. A D Dart jr avocat.

1 sept 1 5 10

Succession de John B. Boley, aussi appelé John Baptiste Augustin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 74,275—Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Boley, aussi appelé John Baptiste Augustin, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier.—Cunningham & Cunningham avocats.

27 août—27 31—sept 5

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71 930 — COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans Division E, à moi adressé, je vendrai à enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies, etc, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Melpomène Howard Freret et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par A. I. Dunbar voyer et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans à portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur de l'ordre de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer, au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.
Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 302 rue Baronne, à l'enseigne de la rue Gravier

F A. Lambert avocat. 2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

NOS 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDRY.

No 72,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Paul J Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 28 septembre 1904 à midi, sera vendu aux enchères publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, maintenant absent en congé, daté le 23 août 1904 pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendant de la succession de George Landry, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Bernard, Derbigny (anciennement Prosper), Nouvelle Orléans et l'avenue Claiborne, le dit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Adjer Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry pris par E Rosen notaire public en cette ville le 2 novembre 1903 d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quatre pieds trois pouces quatre lignes de face à l'avenue St Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne décidé vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny, ledit lot mesurant de la rue Nouvelle-Or